



**À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2010**

Prenez avis que le 4 juin 2018, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville de Frelighsburg, au 2, place de l'hôtel de ville, se tiendra à compter de 19h, une séance du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La dérogation mineure vise à rendre conforme l'implantation d'une remise et d'une piscine en marge avant réglementaire aux dispositions du règlement de zonage No. 124-2010, à l'article 80 concernant les dispositions relatives aux constructions accessoires à un usage résidentiel, plus spécifiquement au point 1 qui stipule que :

"Les constructions et bâtiments accessoires sont autorisées dans les cours latérales et arrière seulement;"

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 24, chemin Abbotts Corner, Frelighsburg, Québec
Lot no. : 172-1 du cadastre de la paroisse de St-Armand Est

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE MAI
DEUX MILLE DIX-HUIT.**

Anne Poulett
Directrice Générale
Secrétaire-trésorière

Chemin Smith

